



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Ours

Question écrite n° 40574

Texte de la question

M. Augustin Bonrepaux rappelle à M. le ministre de l'économie et des finances que, dans le souci de diminuer le déficit budgétaire, il envisage de réduire les dépenses publiques de 60 milliards, ce qui ne manquera pas d'avoir de graves conséquences sur les services publics et les mesures de solidarité vis-à-vis des plus défavorisés. Dans un tel contexte d'économie et d'augmentation fiscale où les plus modestes sont mis à contribution et voient leur revenu se réduire, comme c'est le cas des éleveurs de montagne, il lui demande de lui faire connaître si les dépenses engagées pour effectuer des lâchers d'ours dans la montagne pyrénéenne lui paraissent une priorité.

Texte de la réponse

Le ministre de l'environnement a pris connaissance avec intérêt de la question posée par l'honorable parlementaire concernant les lâchers d'ours. La conservation et la restauration de notre patrimoine constituent l'un des objectifs de la politique de l'État, qu'il s'agisse de notre patrimoine culturel ou de notre patrimoine naturel. La conservation d'une population d'ours dans les Pyrénées participe à cette politique partagée avec l'Union européenne et nos partenaires espagnols. La réintroduction expérimentale de trois ours (deux en 1996 et un en 1997) s'intègre dans un programme franco-espagnol bénéficiant d'un concours financier communautaire de 75 % en faveur de la grande faune pyrénéenne. Le programme comporte des actions d'accompagnement visant d'une part à indemniser les éleveurs ayant subi des attaques d'ours et à mettre en place des dispositifs de prévention. D'autre part, il cherche à soutenir des actions de développement économique ayant un lien avec la présence de l'ours. Cette mesure s'inscrit dans une perspective, non pas d'opposition entre l'élevage de montagne et la protection de la nature, mais de complémentarité et de synergie, l'activité pastorale contribuant à l'entretien de la montagne et à la conservation de sa diversité biologique.

Données clés

Auteur : [M. Bonrepaux Augustin](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40574

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juillet 1996, page 3485

Réponse publiée le : 31 mars 1997, page 1658